

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

La convocation du Conseil Municipal a été adressée individuellement à chaque Conseiller Municipal pour la réunion ordinaire du seize décembre deux mille dix-neuf.

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, salle Fernand Cholet, sous la présidence de Monsieur Frédéric Loinard, Maire.

Ordre du jour :

1. Communication du Maire
2. Approbation du compte-rendu du 25 Novembre 2019
3. Fonds de concours SDEC- Extension éclairage Place du Débarquement
4. Création de poste adjoint technique territorial- modification de la délibération du 23/07/19
5. Informations et questions diverses

Étaient présents : Mr Frédéric Loinard, Maire, Mme Dominique Hansen, Mr Sébastien Galopin, Mr Jean-Pierre Tessier, Mr Patrick Bernard, adjoints, Mme Christiane Gasnereau conseillère déléguée, , Mr Stéphane Plumet, Mme Valérie Badin, Mr Patrick Gosselin, Mme Lyliane Renault, Mme Marie-Christine Leroux , Mr Alain Prieux, Mme Maryvonne Botte , Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Mevel donne pouvoir à Mme Hansen, Mr Leglinel, Mr Burst, Mme Evrat, Mme Desfolies.

Secrétaire de séance : Mme Dominique Hansen

#### 1) Communication du Maire

Monsieur le Maire prend la parole afin d'informer les membres du conseil de l'installation ce jour de la nouvelle antenne relais près de l'enseigne AUCHAN. L'ancienne antenne relais devrait être enlevée sous 15 jours avec une remise en état du terrain.

Le 05 décembre 2019 au matin Mme Colette Muller nous a quitté. En hommage à sa mémoire, une minute de silence est respectée par les membres du conseil municipal.

## **2) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2019**

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du conseil du 25 novembre 2019. Aucune observation n'est formulée le compte rendu est adopté à l'unanimité (14 voix pour).

## **3) Fonds de concours SDEC- Extension éclairage Place du Débarquement**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il nous faut délibérer avant le 31/12/2019 et donne la parole à Monsieur Bernard pour présenter la proposition du SDEC concernant l'extension de l'éclairage Place du Débarquement.

Il est précisé que ce dossier a été préalablement travaillé lors de la commission urbanisme élargie du 02 décembre dernier. Il est rappelé que le SDEC a fait différentes propositions pour l'éclairage de la Place et que les derniers documents communiqués (implantation, nombre, étude technique et financière) tiennent compte du choix de lampadaire arrêté lors de la commission urbanisme élargie ceci expliquant la différence du nombre de lampadaires entre le premier plan du 20 novembre et celui du 06 décembre 2019.

Monsieur Bernard précise que le cout total du projet s'élève à 55 448.48€ et que la participation de la commune s'élèverait à 34 655.30 €. Il convient de préciser qu'il s'agit de l'avant-projet sommaire d'un montant maximal qui sera revu à la baisse grâce notamment à la mutualisation pour la partie terrassement. Le début des travaux de réaménagement de la Place du Débarquement est fixé au 06 janvier 2020, une réunion de chantier aura lieu toutes les semaines les jeudis matin à 10h30, les membres du conseil sont invités à y assister.

Une commission urbanisme élargie se tiendra le 06 janvier prochain à 19h00 afin de choisir le mobilier urbain. Compte tenu des délais Monsieur Bernard demande aux membres du conseil qui ne pourront être présents à cette commission de bien vouloir entériner par avance l'avis de cette commission.

Monsieur Galopin s'interroge sur la question de la stabilité de la statue Bill Millin, la possibilité de l'installation ou non de sanisettes sur la Place du Débarquement mais également l'intérêt de pouvoir acquérir des casiers de plage pour les baigneurs. Un débat s'engage sur les différentes options possibles.

Concernant les travaux, la Place sera complètement fermée à compter du 06 janvier et un plan de circulation ainsi qu'un courrier d'accompagnement seront communiqués très prochainement.

Aussi, compte tenu des observations, il est proposé au Conseil municipal de délibérer pour lancer l'étude définitive de ce projet.

**Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix Pour) :**

- approuve l'étude préliminaire présentée par le SDEC et autorise le maire à signer l'acte d'engagement communiqué.

#### **4) Création de poste d'adjoint technique territorial – modification de la délibération du 23/07/2019**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Hansen qui indique aux membres du conseil qu'il s'agit, à la demande de la trésorerie, de compléter la délibération prise le 23 juillet 2019 concernant la création d'un poste d'adjoint technique territorial afin de faire mentionner le temps de travail de 26 heures hebdomadaire ainsi que la rémunération indiciaire basée sur la grille d'adjoint technique territorial.

#### **Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix Pour) :**

- approuve les modifications apportées à la délibération.

#### **5) Informations et questions diverses**

- Madame Hansen informe les membres du conseil qu'il y aura 2 commissions finances élargies dans le cadre de la préparation du budget 2020 : le 27 janvier et le 10 février à 19h, la date du prochain conseil municipal sera communiquée très prochainement.

Madame Hansen donne lecture d'un communiqué de la part de Madame Mevel « Dans la nuit du vendredi 13, une grosse tempête de sud a attaqué nos côtes, ce n'était pas le fruit d'un hasard malencontreux, conjoncture des astres un vendredi 13 néfaste. Cette tempête, est bien le signe du changement climatique non à venir dans un avenir vague et lointain mais déjà là. Nous allons devoir prendre en compte ces bouleversements, les affronter à bras le corps, en toute lucidité. La tempête, heureusement de sud (imaginons une tempête de Nord est!), a causé des dégâts sur la partie est de la dune, fragilisée par divers facteurs, et la présence proche de la digue qui renforce les vagues. Les jeunes générations se lèvent pour nous demander, à nous, élus d'agir pour la planète. Dans chaque commune, chaque département, chaque région, chaque pays, nous avons le devoir d'accorder toute la priorité de nos décisions et de nos actions à la préservation de la planète. Dans les communes, c'est la défense des terres agricoles, c'est un urbanisme raisonné, c'est le choix de constructions les moins impactantes possibles (matériaux, mode de chauffage), c'est l'attention aux économies d'énergie, aux modes de transport, c'est la préservation des arbres, des prairies, des zones humides. Une action volontariste, s'impose, dès aujourd'hui pour nous sauver du pire ».

Monsieur le maire précise que le dégraissage de la plage est de plus en plus important et que la tempête a durement touché l'espace dunaire entre l'espace glisse Océan et le poste de secours. De nombreuses études sont en cours par les services de Caen la mer et nous sommes en attente d'un plan d'action concret afin de répondre à l'urgence des besoins. Toutefois sur la

plage de Colleville Montgomery 2 épis devront être changés, l'émissaire ainsi que les 650 mètres de ganivelles. Les études sont longues et multi partenariaux.

Madame Gasnereau s'interroge sur la pertinence des autorisations d'extension des maisons en front de mer compte tenu des perspectives actuelles.

- Monsieur Galopin indique que le spectacle de Noel des enfants pour l'école maternelle aura lieu jeudi 19 décembre à 10h30 à la salle socioculturelle, les primaires se sont quant à eux rendus au cinéma le Cabieu la semaine dernière.

- Madame Gasnereau fait un retour sur le rapport présenté le 10 décembre dernier par le comité syndical du SYVEDAC qui fait état du budget primitif 2020. Celui-ci intègre :

- La valorisation énergétique de 105 000 T d'Ordures ménagères dont 91 000 T d'Ordures ménagères pour les groupements membres et 14 500 T pour le Sirtom de la région Flers Condé.
- Au 01/01/2020, entrée des communes de Caen la Mer suite à dissolution du Sidom de Creully (au 31/12/2019).
- Avancement du projet de serres maraîchères chauffées par l'énergie fatale (budget pour les fouilles).
- Extension des consignes de tri de plastique au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 pour Cœur de Nacre, Normandie Cabourg pays d'Auge et Vallées de l'Orne et de l'Odon (extension prévue au 01/04/2021 pour Caen la Mer).
- Apport de capitaux à la SPL Normantri créée pour porter l'investissement du nouveau centre de tri et exercer la mission de tri à compter de 2023.
- Nouvelles conditions tarifaires pour le transport et le tri des collectes sélectives suite à la résiliation du marché avec GDE au 31 mars 2020
- TGAP de 3,02 €/T (en attente de confirmation).  
Attention cette taxe va augmenter de 3€/T tous les ans à compter de 2021. Elle devrait passer à 15€/T en 2025.

Dans le cadre de ce budget, la contribution des groupements membres est de :

- 82€HT/T d'ordures ménagères traitées par incinération (idem depuis 2017 – 82€HT/T en 2017 – 84€HT/T en 2016 – 102,5€HT/T en 2015 – 106€HT/T en 2014)
- 31€HT/T de déchets verts (30,20€/T en 2019 - +2,6%)
- 89,70€HT/T d'encombrants traités (88€HT/T en 2019 - +1,3%)

Total budget (fonctionnement, investissement) : 18 860 025€ (contre 18 161 99 € en 2019 (+3,84%).

- Madame Leroux informe que deux spectacles de Noël du RAM auront lieu mardi 17 décembre à 09h30 et 10h30 à Bénouville salle polyvalente. Elle signale également de nombreux dysfonctionnement de connexion aux réseaux internet sur la commune (un contact sera pris auprès d'Orange).

- Madame Botté indique qu'il conviendrait de reprendre les différents articles du bulletin municipal du mois d'octobre 2017 sur la communication des déchets (verts et autres) afin de rappeler à la population ce qui est autorisé ou non. Une question est posée également concernant la dureté de l'eau (le dernier rapport de l'ARS indique que la dureté de l'eau a bien

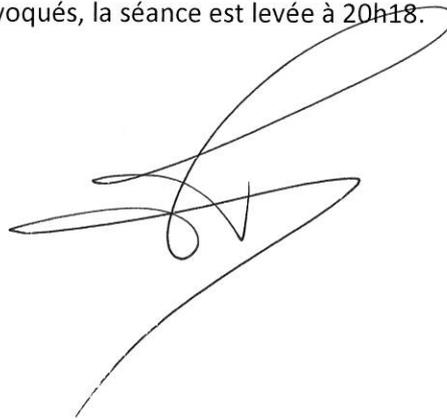
augmentée cet été mais qu'elle est redevenue normale). Madame Botté tient enfin à remercier les élus et bénévoles pour l'organisation du marché des créateurs (attention au problème des ampoules à la salle)

- Monsieur Tessier revient sur le repas des aînés organisé par le CCAS, un succès avec 140 personnes.

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une communication leur sera faite sur l'agenda des vœux à venir dans les différentes communes limitrophes.

- Monsieur Gosselin demande s'il y a eu une avancée concernant les travaux du carrefour de la Grosse Devise (2 accidents récents) .a question d'un giratoire est posée. Monsieur Galopin propose qu'un vœu et une prise de position soit prise lors du prochain conseil municipal afin d'alerter officiellement les autorités et institutions compétentes. Proposition retenue par le conseil.

L'ensemble des points ayant été évoqués, la séance est levée à 20h18.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

<b>Mr. Frédéric LOINARD</b>	<b>Mme Dominique HANSEN</b>	<b>Mme Isabelle MEVEL</b> Pouvoir à Mme Hansen
<b>Mr. Sébastien GALOPIN</b>	<b>Mr Jean-Pierre TESSIER</b>	<b>Mr. Patrick BERNARD</b>
<b>Mme Christiane GASNEREAU</b>	<b>Mr Samuel BURST</b>	<b>Mme Céline EVRAT</b>
<b>Mme Carline DESFOLIES</b>	<b>Mr Sylvain LEGLINEL</b>	<b>Mr Stéphane PLUMAT</b>
<b>Mme Valérie BADIN</b>	<b>Mr Patrick GOSSELIN</b>	<b>Mme Lyliane RENAULT</b>
<b>Mme Marie-Christine LEROUX</b>	<b>Mr Alain PRIEUX</b>	<b>Mme Maryvonne BOTTE</b>